

Mobilisation syndicale → Démonstration de force, pari réussi. Les agriculteurs attendent maintenant les réponses du gouvernement.

10 000 manifestants et 1 500 tracteurs défilent dans les rues de Paris

«**N**ous allons être en France le seul secteur d'activité vivant en quasi dépôt de bilan», commente avec colère un céréalier d'Eure et Loir. Comme ses collègues de toutes les grandes régions productrices de grandes cultures, il est venu manifester à Paris. Au total, plus de 10 000 agriculteurs et 1 500 tracteurs ont défilé jusqu'à 16 heures, ce mardi 27 avril, entre la place de la Nation, la Bastille et la place de la République. Symboliquement, ils ont voulu montrer avec force et détermination «leur ras-le-bol».

Tous se sont levés très tôt, certains sont même partis la veille et ont roulé pendant de nombreuses heures au volant de leur tracteur. Ludovic, jeune agriculteur de Meurthe-en-Moselle, installé en Gaec sur une ferme de polyculture élevage, a quitté sa ferme le lundi matin. Il a fait plus de 22 heures de tracteur pour venir exprimer sa colère :



Les manifestants ont défilé de 10 heures à près de 16 heures. Le slogan : «Sauvons notre agriculture».

«en élevage comme en grandes cultures, nos charges ne cessent de grimper alors que les prix agricoles se cassent la figure depuis plus d'un an». Alors que 1 200 tracteurs étaient attendus, 600 de plus ont rejoint la capitale,

provoquant d'énormes bouchons à l'entrée de Paris.

«Nous sommes devenus les champions mondiaux pour le niveau des charges». Les slogans sur les T-shirt («Fauchés comme les blés») ou ceux repérés sur les

Jean-Michel Lemétayer devant les manifestants

■ Devant les 10 000 manifestants réunis sur la Place de la Nation à Paris, le président de la Fnsea a appelé le gouvernement français à agir très rapidement : «Se mobiliser de manière aussi importante - avec des tracteurs mais aussi des hommes et des femmes - comme c'est le cas aujourd'hui alors qu'il y a plein de boulot à faire dans nos champs, montre qu'il y a un énorme problème dans l'agriculture, qu'il y a un désespoir et une grande détresse chez tous les agriculteurs. Il est urgent d'agir sur le plan européen mais aussi sur le plan français. Il faut alléger les charges qui sont de la responsabilité du gouvernement français».

tracteurs illustrent bien la situation des agriculteurs : «Sarko ! Barnier a mis les Tardenois dans la merde !», «Ce tracteur appartient à la banque», «Paysans aujourd'hui, chômeurs demain» ou encore «Sarko + Borloo = revenu 0».

«On est train de bouffer complètement notre compétitivité», déclare amèrement un responsable syndical. «Le problème de la compétitivité concerne l'ensemble de la filière, sur nos exploitations nous devons retrouver 50 à 100 euros de plus par hectare».

Pour les responsables d'Orama, «les pouvoirs publics doivent assumer». Ils demandent une série de mesures (voir encadré ci-dessous). Pour Philippe Pinta, président d'Orama, «la France doit en urgence convaincre Bruxelles de débloquer les restitutions et d'arrêter la dérégulation des marchés».

Un avertissement sévère que devra prendre en compte le commissaire européen de l'agriculture Dacian Ciolos, présent le lendemain à Paris pour débattre de la future PAC.

H. GARNIER



La place de la Nation remplie par les manifestants.



Près de la place de la Nation, vu le nombre, l'arrivée des tracteurs s'est étalée pendant presque toute la durée de la manifestation.



Paris envahi par les tracteurs. Les Parisiens, surpris par l'ampleur de la manifestation, ont affiché une grande solidarité avec les paysans.

La plate-forme de revendications

■ GESTION DES MARCHES DES GRANDES CULTURES

- Mise en place de crédits à l'exportation à taux 0.
- Déblocage des restitutions à l'exportation.
- Remise à jour de l'intervention, en augmentant les volumes concernés, en élargissant les productions soutenues, en garantissant un prix minimum et en anticipant les mises à l'intervention.
- Augmentation du taux d'incorporation des biocarburants dans les carburants fossiles.
- Mise en place d'un programme d'aide alimentaire à destination des pays rencontrant des problèmes de malnutrition.
- Toutes mesures facilitant le stockage.

Dans les débats à venir sur la réforme de la PAC, la France doit avoir comme priorité absolue le maintien, la mise en place d'outils permettant de gérer les marchés en cas de crise comme celle que connaît le secteur des grandes cultures aujourd'hui.

■ ALLEGEMENT DES CHARGES

CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

- Suppression de la BCAE "maintien des éléments topographiques".
- Suppression de l'obligation franco-française de couverture hivernale des sols totale.
- Abandon de toute augmentation de la redevance pour pollution diffuse.

CHARGES FISCALES ET SOCIALES

- Cotisations sociales exploitant : possibilité de revoir l'engagement triennal avec un retour à l'année N (l'année 2009).
- Création d'une provision pour cotisations sociales exploitant comme outil complémentaire de lissage des revenus et de la fiscalité en découlant.
- Exonération totale et généralisée de la taxe sur le foncier non bâti.
- Suppression de la cotisation au fonds national de garanties des calamités : ce prélèvement est désormais totalement injustifié, les grandes cultures n'ayant plus accès aux calamités agricoles et devant s'assurer individuellement.
- Suppression de l'assiette minimum d'assurance maladie. Il est injustifiable de demander à des agriculteurs en difficulté de payer une cotisation forfaitaire de 770€ quand n'importe quel autre citoyen bénéficie gratuitement de la CMU.
- Mise en place d'une prime à l'emploi pour les salariés permanents et saisonniers de l'agriculture.

FRET

- Passage à 44 tonnes du poids total roulant des camions.

■ MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

DIVERSITE DES ASSOLEMENTS

- Garantie des 25€/ha de la mesure "diversité des assolements" pour 2010 quelles que soient les surfaces contractualisées et reconduction pour 2011 et 2012. Les critères de la mesure devront également être simplifiés.

MAE ROTATIONNELLE

De nombreux freins à la contractualisation ont été identifiés, dont la publication tardive du cahier des charges définitif de la mesure. Il faut :

- Elargir la possibilité de contractualiser au-delà de l'année 2010, pour les exploitations qui ne pourront satisfaire au cahier des charges pour cette année.
- Transférer les exploitations actuellement sous contrat MAE rotationnelle et qui le souhaitent dans le nouveau contrat.

VERSEMENT DES AIDES PAC AU 16 OCTOBRE 2010